

## NOTIONS DE SERVICES ESSENTIELS

Avril 2020

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie liée au coronavirus, il apparaît qu'une présence sur site est requise pour un minimum d'agents assurant, principalement :

- ↳ Les services assurant les gardes d'enfants des personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire,
- ↳ la police municipale,
- ↳ les services eaux/assainissements/électricité,
- ↳ les services assurant la gestion de la propreté urbaine,
- ↳ les services techniques (ramassage des ordures ménagères, réponse à une urgence technique sur un bâtiment par exemple...),
- ↳ le service des pompes funèbres,
- ↳ les crèches et les écoles pour accueillir les enfants du personnel soignant indispensable à la gestion de la crise,
- ↳ le service public de l'action sociale en tant qu'il permet de maintenir le lien avec les personnes vulnérables,
- ↳ les services assurant l'état civil pour les actes liés aux naissances et décès...

Source note d'information de la FNCDG issue de l'échange entre Olivier Dussopt et les Associations d'élus membres de la Coordination des employeurs du 2 avril 2020.